

## Catalogue

FORMATION CONTINUE



ENCADREMENT  
ET TUTORAT



PRATIQUE DE  
SOINS



TIC



PARCOURS  
PROFESSIONNEL

**Instituts de formation**  
IFSI-IFAS de Châteaudun  
IFSI-IFAS de Chartres  
IFPP de Dreux





---

## **Conception**

Ifpp de Dreux - Cathy Broutin | V1 | 04/2019

## **Crédits images**

Ce catalogue a été conçu en utilisant des ressources de Freepik.com : Javi\_indy / nensuria / Starline et d'Adobe Stock : mystock / kubko / Julien\_Eichinger / Kaikoro / yan4ik.

---

Travaillant de longue date sur l'optimisation des parcours de stage pour nos apprenants, la création des GHT en 2016 a conduit les instituts du département d'Eure-et-Loir à renforcer leur collaboration. Nous avons décidé cette année d'unir nos compétences afin de proposer une offre de formation continue répondant aux besoins des professionnels de santé libéraux et des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Pour l'année 2019-2020, nous vous proposons un catalogue commun de formation continue réalisé par les instituts du GHT HOPE<sup>1</sup>. Ce catalogue rassemble les ressources des instituts de Chartres, Châteaudun et de Dreux.

Notre objectif est de vous accompagner dans le contexte où les besoins en santé sont en évolution, au service du développement des compétences professionnelles. La qualité des soins est au cœur de nos préoccupations à travers la qualité de la formation. Les instituts de Chartres, Châteaudun et Dreux poursuivent la même logique d'amélioration continue de la qualité, avec des certifications complémentaires acquises ou en cours.

Ce nouveau catalogue vous présente clairement la durée, les modalités d'inscription, les dates et les coûts des formations. Vous retrouvez facilement le contenu et les objectifs pédagogiques. Les logos vous aident à identifier rapidement l'institut proposant la formation ainsi que le lieu où elle se déroule. En fin de catalogue, la page « Contactez-nous » rassemble l'ensemble des personnes qui pourront vous renseigner et vous accompagner dans votre démarche de formation continue.

Nos formations se déclinent selon 4 thématiques :

- Encadrement et tutorat
- Pratiques de soins
- Technologie de l'information et de la communication
- Parcours professionnel.

Chaque formation est assurée par des professionnels ayant une expertise dans le domaine de la pédagogie.

En espérant vous accueillir bientôt dans nos locaux ou vous rencontrer sur votre site.

Cordialement.



Châteaudun  
Gilles PÉGON



Chartres  
Christophe PETERS



Dreux  
Etienne LESECQ

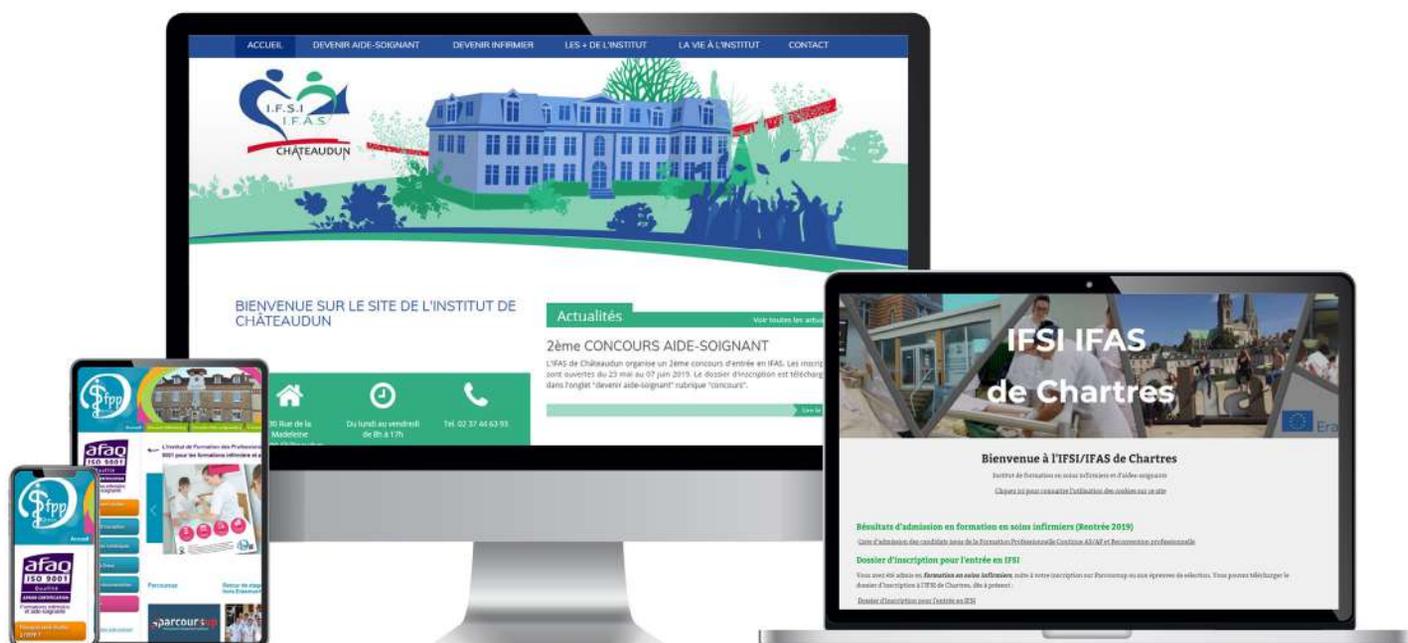
<sup>1</sup> GHT HOPE : Groupement Hospitalier de Territoire HOpitalaux Public Eurélien

# Sites internet



**Dossiers d'inscription**  
téléchargeables en ligne.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet des instituts de formation pour toutes informations complémentaires.



IFSI-IFAS de Châteaudun | [www.ifsiiifas-chateaudun.fr](http://www.ifsiiifas-chateaudun.fr)  
IFSI-IFAS de Chartres | [www.sites.google.com/view/ifsiiifaschartres](http://www.sites.google.com/view/ifsiiifaschartres)  
IFPP de Dreux | [www.ifsiiifas-dreux.fr](http://www.ifsiiifas-dreux.fr)





# Témoignages

## FORMATION TUTORAT INFIRMIER

*« Formation enrichissante. »*

## FORMATION TUTORAT AIDE-SOIGNANT

*« Formation enrichissante et instructive. Merci à la formatrice de l'avoir rendue si vivante et intéressante. À promouvoir dans notre service. »*

## FORMATION AMÉLIORER LES TECHNIQUES ET MÉTHODES DE MANUTENTION (PROFESSIONNELS)

*« Formation très intéressante, bonne ambiance et formatrice très à l'écoute de nos attentes et nos demandes. »*

## FORMATION DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR L'EXERCICE PROFESSIONNEL AIDE-SOIGNANT

*« J'ai bien apprécié cette formation »*

## FORMATION TUTORAT INFIRMIER

*« Formation très intéressante qui va beaucoup m'apporter auprès des étudiants en soins infirmiers. Formatrices très accueillantes et à l'écoute. »*

## FORMATION DEVENIR AIDE-SOIGNANT ? ORIENTATION POST-BAC

*« Je vous remercie pour tous vos conseils. »*

94%

des stagiaires recommandent la formation qu'ils ont suivis.

81%

des stagiaires trouvent que la formation répond à leurs attentes.

94%

des stagiaires sont satisfaits, voire très satisfaits de la disponibilité du formateur.

# Pour comprendre...



Hors  
CHVJ

Ce logo indique que la formation concernée est accessible à l'ensemble des professionnels hors Centre Hospitalier Victor Jousselin de Dreux.



Formation  
Diplômante

Ce logo indique que la formation concernée permet d'obtenir un diplôme ou une certification.



Châteaudun  
Chartres  
Dreux

Ce logo indique le ou les instituts qui proposent la formation concernée. Les villes permettent de désigner : l'IFSI de Chartres, Châteaudun et Dreux.



Ce logo indique que la formation est éligible au développement professionnel continu.

## ENCADREMENT ET TUTORAT

- 6.7 Tutorat infirmier
- 8 Actualisation tutorat infirmier
- 9.10 Tutorat aide-soignant
- 11 Analyse de pratique professionnelle des tuteurs des étudiants infirmiers
- 12 Analyse de pratique professionnelle des tuteurs des élèves aide-soignants
- 13 Place du maître de stage dans le tutorat
- 14 Accompagnement à l'écriture du livret d'accueil

## PRATIQUE DE SOINS

- 15 Accompagnement à l'hygiène corporelle
- 16 Aide à la prise des médicaments
- 17 Prise des paramètres vitaux
- 18 Transmissions ciblées pour aides-soignants
- 19 Transmissions ciblées infirmières
- 20 Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant
- 21 Se former aux gestes d'aspiration endo-trachéale
- 22 Accompagner l'apprenant au raisonnement clinique
- 23 Optimiser les transmissions ciblées
- 24 Améliorer les techniques et méthodes de manutention à l'attention des professionnels de santé
- 25 S'initier aux techniques et méthodes de manutention à l'attention des aidants
- 26 Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée
- 27 Accompagner la personne en soins palliatifs

## TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

- 28 Développer des séquences pédagogiques à distance dans un dispositif de formation
- 29 Concevoir et réaliser une activité pédagogique avec le tableau blanc interactif (TBI)
- 30 Utiliser la vidéo au service de la formation paramédicale

## PROJET PROFESSIONNEL

- 31 Clarifier son projet de reconversion professionnelle : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)
- 32 Élaboration du projet conduisant à l'entrée en formation en soins infirmiers
- 33 Préparation au concours d'aide-soignant(e)
- 20 Entrer en formation infirmière : préparer son évolution professionnelle
- 21 Entrer en formation aide-soignante : 70h pour actualiser ses connaissances
- 22 Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)
- 23 Préparer la validation des acquis de l'expérience aide-soignant
- 24 Préparer le diplôme d'État infirmier - Personnes titulaires d'un doctorat en médecine à l'étranger
- 25 Devenir aide-soignant(e) ? Devenir infirmier(e) ? Orientation post BAC

# Tutorat infirmier



## DURÉE

4 jours  
9h - 17h



## INSCRIPTION

Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation en intra.



## DATES

1ère session :  
15 – 16 et 17/10/2019 et  
17/12/2019

2ème session :  
28 – 29 et 30/01/2020 et  
31/03/2020



## COÛT

550 € / personne  
pour 4 jours.

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers en stage en tant que tuteurs ou référents de proximité.

## CONTENU

### Le rôle du tuteur dans la formation

- Le référentiel de formation
- Les différents acteurs
- Le rôle et les compétences du tuteur

### La contractualisation avec l'apprenant

- Conditions à l'apprentissage
- Le livret d'accueil
- Le portfolio
- Les objectifs de stage

### L'alternance dans le dispositif de formation et les atouts de la professionnalisation

- Analyses de pratiques professionnelles et analyses d'activités
- Situations apprenantes
- Démarches cliniques

### De la mobilisation à l'évaluation des compétences de l'apprenant

- La compétence
- L'évaluation

### Applications pratiques

- Exercice d'analyse d'activité et ou de pratique professionnelle

## OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel;  
Identifier les différents acteurs dans la formation  
Identifier et mettre en œuvre un encadrement pédagogique  
Acquérir et développer des compétences pédagogiques  
Développer la posture et les compétences nécessaires à l'évaluation des compétences de l'étudiant  
Accompagner l'apprentissage de l'étudiant à partir d'outils : situations professionnelles apprenantes, outils de suivi...  
Appliquer la méthode d'analyse des pratiques

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier(e) assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.



Chartres

# Tutorat infirmier



## DURÉE

4 jours  
en discontinu



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.

Date limite  
09/03/20



## DATES

09/04/20  
14/05/20  
18/06/20  
03/12/20

Session possible en « intra site » à la demande



## COÛT

600€ par personne  
pour les 4 jours

## CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences ;  
Théories d'apprentissage et les différents paliers ;  
Positionnement dans la fonction tutorale ;  
S'inscrire dans une démarche pédagogique ;  
Démarche tutorale : accompagnement d'un parcours individualisé ;  
Organiser les étapes du stage : accueil, bilans de stage ... ;  
Interface du tuteur dans la construction du partenariat ;  
Analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences ;  
Evaluation et ses enjeux ;  
Outils du tutorat ;  
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports ;  
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

## OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel ;  
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation en soins infirmiers ;  
Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage ;  
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ;  
Utiliser les outils d'accompagnement ;  
Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'étudiant(e) ;  
Développer les pratiques évaluatives des compétences ;  
Enrichir ses capacités d'analyse de pratiques tutorales.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Instruction DGOS du 04/11/16 relative à la formation des tuteurs paramédicaux.

**Le référentiel de formation au diplôme d'état infirmier basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée. Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. Le tuteur de stage coordonnateur de l'accompagnement des étudiants, occupe une place privilégiée dans ce nouveau dispositif de formation.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers diplômés d'état, cadres de santé.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux  
Cadre de santé de l'IFPP de Dreux

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session.  
Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Vidéo ;  
Travaux de groupe / utilisation des outils du tutorat ;  
Démarche réflexive à partir d'études de cas ;  
Analyse de pratique ;  
Partage d'expériences ;  
Jeux de rôles et simulation.



Dreux

# Actualisation tutorat infirmier



## DURÉE

1 journée



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.

Date limite  
20/04/20



## DATES

19/05/20



## COÛT

150€ par personne pour la journée

## CONTENU

Théories d'apprentissage et les différents paliers ;  
Démarche tutorale : l'accompagnement spécifique d'un parcours individualisé ;  
Rédaction des objectifs d'apprentissage ;  
Rédaction de rapports circonstanciés ;  
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

## OBJECTIFS

S'inscrire dans une démarche pédagogique ;  
Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie ;  
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ou unités ;  
Analyser sa pratique professionnelle tutorale.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier ;

Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs paramédicaux ;

Référentiel de formation : Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier.

---

Suite à l'instruction ministérielle du 04 novembre 2016, les contenus de la formation tutorat et les modalités d'encadrement en stage ont évolué. Ces nouveaux éléments permettent d'enrichir les compétences requises pour exercer la fonction de tuteur afin de co-construire le parcours professionnalisant de l'étudiant en soins infirmiers.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers et cadres de santé, formés au tutorat avant 2017.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux

Cadre de santé de l'IFPP de Dreux

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Travaux de groupe ;  
Analyse de pratiques ;  
Partage d'expériences.



Dreux

# Tutorat aide-soignant



## DURÉE

2 jours  
9h - 17h



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1ère session :  
10/10/2019 et 23/01/2020

2ème session :  
26/03/2020 et 04/06/2020



## COÛT

280 € / personne  
pour 2 jours.

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des élèves AS en stage en tant que tuteurs ou référents de proximité.

## CONTENU

### L'accueil et l'accompagnement du stagiaire :

- L'accueil, la relation pédagogique
- Le Référentiel de formation et de compétences
- Les acteurs de la formation
- Les notions de compétence, d'encadrement, de tutorat, d'évaluation

### La professionnalisation

- La formation en stage : objectifs de stage, situations apprenantes,
- La participation de l'aide-soignant à la démarche de soin, savoirs théoriques et pratiques, notion de réflexivité
- Les outils au service de l'encadrement : livret d'accueil, portfolio, suivi journalier
- L'évaluation du stage : contribution au DEAS, feuille d'évaluation des compétences, les MSP des modules 1 et 3

### Les parcours particuliers :

- Les dispenses de formation : bac SAPAT/ASSP
- Les cursus partiels
- Les compléments de formation

## OBJECTIFS

- Clarifier les missions des différents acteurs de la formation aide-soignante
- Appréhender les différents cursus de formation
- Prendre conscience des répercussions de l'accueil du stagiaire sur sa formation
- S'approprier les spécificités de la formation en stage : objectifs de stage, raisonnement clinique, savoirs pratiques et réflexivité
- Utiliser des outils facilitant le suivi de la progression de l'élève
- Evaluer le niveau de compétence atteint.

## PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires,  
Apport théorique – Travail de groupe- Exercices — Analyse de pratique professionnelle



Chartres

# Tutorat aide-soignant



## DURÉE

4 jours  
en discontinu



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.  
Date limite  
24/02/20



## DATES

24/03/20  
28/04/20  
28/05/20  
17/11/20

Session possible en « intra site » à la demande



## COÛT

600€ par personne  
pour les 4 jours

## CONTENU

Place de l'alternance dans la construction des compétences  
Théories d'apprentissage ;  
Positionnement dans la fonction tutorale ;  
Démarche tutorale : accompagnement d'un parcours individualisé ;  
Interface du tuteur dans la construction du partenariat ;  
Intérêt de l'analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences ;  
Evaluation et ses enjeux ;  
Outils du tutorat ;  
Rédaction des objectifs de stage et des différents rapports ;  
Analyse de pratique professionnelle de tutorat.

## OBJECTIFS

Développer le processus d'intégration en milieu professionnel ;  
Maîtriser les points clefs du référentiel de formation aide-soignant ;  
Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage ;  
Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ;  
Utiliser les outils d'accompagnement ;  
Développer une posture de tuteur en privilégiant la réflexivité de l'étudiant(e) ;  
Développer les pratiques évaluatives des compétences ;  
Enrichir ses capacités d'analyse de pratiques tutorales.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide soignant.

**Le référentiel de formation au diplôme d'état aide-soignant basé sur un développement de compétences valorise l'apprentissage par l'expérience et nécessite une posture pédagogique adaptée.**

**Le stage est le lieu d'excellence pour la construction de l'identité professionnelle. La notion de tutorat, déjà en place dans le secteur de psychiatrie et dans la formation au diplôme d'état infirmier se décline tout naturellement auprès du public des professionnels aides-soignants. Le tuteur de stage coordinateur de l'accompagnement des élèves, occupe une place privilégiée dans ce dispositif de formation.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Cadre de santé du CHG de Dreux  
Cadre de santé de l'IFPP de Dreux

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 14 personnes par session.  
Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Travaux de groupe / utilisation des outils du tutorat ;  
Démarche réflexive à partir d'études de cas ;  
Analyse de pratique ;  
Partage d'expériences ;  
Jeux de rôles et simulation.



Dreux

# Analyse de pratique professionnelle (APP) des tuteurs des étudiants infirmiers



## DURÉE

1 demi-journée  
13h30 - 17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation en intra.



## DATES

1ère session :  
21/11/2019  
  
2ème session :  
29/05/2020



## COÛT

70 € / personne.

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des ESI et avoir participé à la formation tutorat des Etudiants en soins Infirmiers en stage en tant que tuteurs ou référents de proximité.

## CONTENU

Définition l'APP et de son intérêt,  
Tour de table pour évoquer les éléments interpellant prévalant vécus dans l'encadrement/ le tutorat,  
Exposé d'une situation d'encadrement en lien avec les éléments précédemment déterminés,  
Echanges autour de cette situation vécue en mobilisant les connaissances adaptées,  
Propositions d'axe d'amélioration.

## OBJECTIFS

Déterminer les éléments interpellant (ressentis comme positifs et difficiles) dans les situations d'encadrement / de tutorat.  
Analyser sa pratique professionnelle et celle des autres participants quant à l'encadrement des étudiants IDE.  
Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des IDE.  
Evaluer le niveau de compétence atteint et la progression possible.

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier(e)s assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires :  
Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues.



Chartres

# Analyse de pratique professionnelle (APP) des tuteurs des élèves aide-soignants



## DURÉE

1 demi-journée  
13h30-17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet d'une demande de formation en intra.



## DATES

1ère session :  
14/11/2019  
2ème session :  
18/06/2020



## COÛT

70 € / personne

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des EAS et avoir participé à la formation tutorat des élèves aides-soignants en stage en tant que tuteurs ou référents de proximité.

## CONTENU

La définition de l'APP,  
L'exposé d'une situation d'encadrement,  
Des échanges autour de cette situation vécue en mobilisant les connaissances adaptées,  
Les propositions d'axe d'amélioration.

## OBJECTIFS

Déterminer les éléments interpellant (ressentis comme positifs et difficiles) dans les situations d'encadrement/ de tutorat,  
Analyser sa pratique professionnelle et celle des autres participants quant à l'encadrement des élèves AS,  
Mobiliser les connaissances théoriques liées à l'encadrement des élèves AS,  
Evaluer le niveau de compétence atteint et la progression possible.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants assurant des missions d'encadrement ou de tutorat.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires,  
Analyse de pratique professionnelle à partir des situations vécues.



Chartres

# Place du maître de stage dans le tutorat



## DURÉE

1 jour  
9h00 - 17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1ère session :  
08/10/2019  
  
2ème session :  
09/03/2020



## COÛT

140 € / personne

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers en stage en tant que maître de stage.

## CONTENU

### Le rôle du maître de stage dans la formation

L'alternance dans le dispositif de formation : un processus de professionnalisation,  
Les différents acteurs,  
Le rôle et les compétences du tuteur.

### La contractualisation avec l'apprenant

Les conditions à l'apprentissage,  
Les objectifs de stage.

## OBJECTIFS

Identifier les différents acteurs dans la formation,  
Connaitre les missions du tuteur,  
Accompagner le tuteur dans ses missions.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

A la fin du dispositif de formation, une évaluation de la formation est proposée pour mesurer l'atteinte des objectifs et le niveau de satisfaction des stagiaires.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmières  
Cadres de santé

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives favorisant l'expérience des stagiaires,  
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives.



Chartres

# Accompagnement à l'écriture du livret d'accueil



## DURÉE

3 x ½ jour.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

24/10/2019  
16/01/2020  
23/04/2020



## COÛT

180€ / personne pour  
3 x ½ jour.

## PRÉREQUIS

Etre impliqué dans l'encadrement des étudiants IDE et des élèves AS en stage en tant que tuteurs ou référents de proximité

## CONTENU

Le référentiel de formation : l'accueil des apprenants en stage, l'accompagnement des apprentissages des apprenants, L'identification des situations apprenantes, La méthodologie de l'élaboration d'une situation dite apprenante.

## OBJECTIFS

Favoriser le parcours de professionnalisation des apprenants, Identifier les situations professionnelles apprenantes spécifiques à l'unité de soins, A partir de ces situations, repérer les éléments de compétences relevant de la prise en soins.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Maitre de stage  
Tuteurs

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires, Apport théoriques, accompagnement dans la mise en œuvre en intersessions.



Chartres

# Accompagnement à l'hygiène corporelle



## DURÉE

1 journée  
9h/12h30 - 13h30/17h



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1 session :  
24/03/2020



## COÛT

150 € / personne

## PRÉREQUIS

Accompagnement des personnes dans les activités de la vie quotidienne selon l'art L 313 – 26 du code d'actions sociales et familiales.

## CONTENU

Les 14 besoins fondamentaux selon Virginia Henderson,  
Le concept d'autonomie et d'indépendance,  
Un atelier clinique : « aide à l'hygiène corporelle »,  
Les transmissions à l'équipe,  
La responsabilité soignante.

## OBJECTIFS

Identifier les différents membres de l'équipe pour une collaboration efficace,  
Repérer l'autonomie et les capacités de la personne soignée,  
Identifier les besoins de la personne,  
Apporter son aide pour la toilette et l'habillage,  
Stimuler de façon adaptée,  
Développer une communication appropriée.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

A la fin de la formation, une évaluation du dispositif de formation est proposée pour mesurer l'atteinte des objectifs et le niveau de satisfaction des stagiaires.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

ASH  
AVS  
AS

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives favorisant l'expérience des stagiaires,  
Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives,  
Simulation.



Chartres

# Aide à la prise des médicaments



## DURÉE

1 journée  
9h00 - 17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1ère session :  
26 novembre 2019

2ème session :  
12 mai 2020



## COÛT

120 € / personne  
/ jour.

## PRÉREQUIS

Travailler en lieu de vie (EHPAD, FAM, etc.) sous contrôle et responsabilité d'une infirmière.

## CONTENU

Le cadre réglementaire relatif à la prise de médicaments : actes autorisés, contrôle infirmier,

La sécurité du patient dans la prise de médicaments (règle des 5B),

Le rôle de l'aide-soignant etc.,

Les familles de médicaments.

## OBJECTIFS

Actualiser les connaissances des diplômés après l'arrêté du 22 octobre 2005, concernant les règles de sécurité liés au médicament (DEAS).

Respecter les bonnes pratiques d'aide à la prise de médicament.

Mettre en œuvre les surveillances et soins adaptés.

Participer à l'éducation de la personne soignée en collaboration avec l'infirmière.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e)

Auxiliaires de puériculture,

Accompagnants éducatif et social (AMP)

Travaillant en lieu de vie

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires

Apport théorique

Travail de groupe



Chartres

# Prise des paramètres vitaux



## DURÉE

1 demi-journée  
13h30 - 17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1ère session :  
28 novembre 2019

2ème session :  
17 mars 2020



## COÛT

70 € / personne

## PRÉREQUIS

Mobiliser les éléments de connaissance en anatomie et physiologie.

## CONTENU

Le cadre réglementaire : actes autorisés et contrôle infirmier,  
Les connaissances des systèmes cardio circulatoire, respiratoire, urinaire,  
La connaissance des appareils de mesure des paramètres vitaux,  
Les connaissances des normes des paramètres vitaux et des seuils d'alerte,  
Les connaissances des éléments d'appréciation de l'état clinique du patient ou résident,  
Les ateliers pratiques de mesure, d'analyse, d'alerte et de retranscription des paramètres vitaux.

## OBJECTIFS

Mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques ;  
Respecter les règles de bonnes pratiques dans la mesure des paramètres vitaux ;  
Analyser les résultats au regard des normes ;  
Identifier les conduites à tenir en cas d'anomalie constatée ;  
Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter ;

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e)  
Auxiliaires de puériculture,  
Accompagnants éducatif et social (AMP)

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives favorisant la participation maximale des stagiaires :  
Apport théorique  
Atelier pratique



Chartres

# Transmissions ciblées pour aides-soignants



## DURÉE

1 journée et demie



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

24/09/2018  
(1 journée)  
+  
07/11/2019  
(1/2 journée)



## COÛT

200 € / personne

## PRÉREQUIS

Notions de transmissions et de continuité des soins.

## COMPÉTENCE AIDE-SOIGNANTE ASSOCIÉE

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

## CONTENU

Réflexion sur la traçabilité et la continuité des soins,  
Raisonnement clinique et place des transmissions ciblées  
dans ce processus,

Le dossier de soins: outil de traçabilité légal ,  
Apport théorique et méthodologique sur les transmissions ciblées :

- Distinction macrocible, cible et diagramme de soins,
- Méthodologie de rédaction d'une transmission ciblée
- Critères de pertinence d'une cible

Elaboration de cibles prévalentes selon les spécificités des usagers à partir des besoins fondamentaux,

L'identification et rédaction d'une transmission ciblée pour la rendre opérante.

## OBJECTIFS

Savoir mieux transmettre pour mieux connaître, informer, soigner,

Avoir une vision globale des enjeux, principes, et méthodes liés à l'utilisation des transmissions ciblées,

Comprendre le fonctionnement des transmissions ciblées,

Intégrer les transmissions ciblées dans sa pratique professionnelle.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) assurant des missions d'encadrement ou de tutorat

Assistant(e) de Vie Sociale (AMP)

Infirmier(e)

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives sollicitant l'expérience maximale des stagiaires :

Apport théoriques – Travail de groupe- travail à partir d'exemples amenés par les participants — Analyse de pratique professionnelle



Chartres

# Transmissions ciblées infirmières



## DURÉE

2 X ½ j  
13h30 - 17h00



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

1ère session :  
27/09/2019 et  
05/11/2019

2ème session :  
05/03/2020 et  
30/04/2020



## COÛT

140 € / personne  
Groupe : 1300 € pour  
8-10 personnes

## PRÉREQUIS

Notion de transmissions et de continuité des soins.

## CONTENU

La démarche clinique et la place des transmissions ciblées dans cette démarche,

Le dossier de soins : outil de formalisation de la démarche clinique,

Les apports théorique et méthodologique sur les transmissions ciblées :

- Distinction macrocible, cible et diagramme de soins,
- Méthodologie de rédaction d'une transmission ciblée,
- Critères de pertinence d'une cible.

L'identification et la rédaction d'une transmission ciblée pour la rendre opérante.

## OBJECTIFS

Analyser sa pratique professionnelle au regard de la continuité des soins,

Objectiver les informations à transmettre,

Ecrire une transmission ciblée.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

A la fin du dispositif de formation, une évaluation de la formation est proposée pour mesurer l'atteinte des objectifs et le niveau de satisfaction des stagiaires.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier.es

Cadres de santé

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode active favorisant l'expérience des stagiaires,

Travail de groupes à partir de situations de soins concrètes proposées par la formation puis par les participants,

Interactions sur la base des pratiques professionnelles respectives.



Chartres

# Développer ses compétences pour l'exercice professionnel aide-soignant



## DURÉE

2 jours



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.

Date limite  
04/05/20



## DATES

04/06/20  
05/06/20

Session possible en « intra site » à la demande



## COÛT

300€ par personne pour les 2 jours.

## CONTENU

Connaissance du référentiel aide-soignant 2005.

Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne (Discerner les signes d'alerte et les situations d'urgence, utiliser le chariot d'urgence, mesurer la tension artérielle, le pouls, la fréquence respiratoire, la douleur).

Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne (Notion de pharmacologie, prise en charge d'un opéré : pose de bas de contention, surveillance d'un patient sous oxygène, surveillance d'un patient avec dispositif intra-veineux...).

Compétence 5 : Démarche d'information et d'éducation auprès du patient.

## OBJECTIFS

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité et en lien avec le référentiel de formation, annexe 1 de l'arrêté du 22 octobre 2005 :

- permettre l'acquisition des nouvelles compétences nécessaires à l'exercice professionnel ;
- référence aux compétences des modules 2, 3 et 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et son annexe I - référentiel de formation.

---

Cette formation propose aux aides-soignantes diplômées de développer leurs compétences cliniques et relationnelles.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants titulaires d'un CAFAS ou DPAS antérieur à l'arrêté du 22 octobre 2005.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Cadres de Santé Formateurs  
Professionnels compétents dans le domaine traité

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session. Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques + vidéos ;  
Analyse de pratique à partir de situation de soins ;  
Travaux de groupe ;  
Travaux pratiques en salle de démonstration.



Dreux

# Se former aux gestes d'aspiration endo-trachéale



## DURÉE

**Théorie** : 2 jours à l'IFPP de Dreux  
**Stage** : 3 jours en services de soins



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.



## DATES

À la demande des établissements ou employeur, à négocier avec l'IFPP.



## COÛT

400€ par personne pour l'ensemble de la formation.

## CONTENU

Connaissances en anatomie-physiologie de l'appareil respiratoire ;  
Connaissances des principales pathologies de l'appareil respiratoire ;  
Connaissances sur la technique d'assistance respiratoire : la trachéotomie ;  
Pratique de la technique de l'aspiration endo-trachéale ;  
Connaissances des soins quotidiens relatifs à la trachéotomie et du matériel utilisé ;  
Connaissances sur les règles d'hygiène et de sécurité concernant l'entretien du matériel ;  
Connaissance des incidents, des signes d'alerte et de la conduite à tenir ;  
Connaissances sur les répercussions sociales et psychologiques des patients trachéotomisés.

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge à domicile des personnes trachéotomisées depuis plus de trois semaines dont l'état ne justifie pas leur admission dans un établissement sanitaire et qui ne peuvent en raison d'affections invalidantes chroniques assurer eux-mêmes ce geste d'urgence nécessaire à leur survie immédiate.  
Maîtriser la technique d'aspiration endotrachéale chez une personne trachéotomisée en tenant compte des notions nécessaires d'hygiène et de sécurité.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation continue à l'IFPP ;  
Evaluation individuelle en stage ;  
Réalisation d'au moins trois aspirations endotrachéales chez un ou des malades trachéotomisés comprenant la préparation du geste, l'entretien du matériel, les soins quotidiens, en présence d'un infirmier diplômé d'état.

## RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Décret n° 2015-495 du 29 avril 2015 relatif à l'habilitation des aides à domicile à pratiquer les aspirations endo-trachéales et modifiant le code de l'action sociale et des familles et le code du travail ;  
Décret n° 99 426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales.

**Pour répondre à l'exigence réglementaire, l'IFPP propose à certaines catégories de personnes une action de formation en vue de les habilitier à effectuer des aspirations endotrachéales. Elle aboutit à la délivrance d'une attestation certificative.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnel qualifié A.S. - A.M.P. – Auxiliaire de vie, salarié d'une structure associative, collectivité territoriale, privée... (S.S.I.A.D. - ADMR - Aide à domicile...);  
Bénévoles au service d'une association, assurant le rôle de tierce personne auprès d'une personne à domicile trachéotomisée.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Cadres de Santé Formateurs  
Infirmières et cadres des différentes structures de santé  
Autres professionnels compétents dans le domaine traité

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 6 personnes par session.  
Pour un nombre inférieur à 3 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques ;  
Travaux de groupe ;  
Exercices de mise en situation ;  
Supports et ressources numériques ;  
Retour d'expérience ;  
Stages organisés par l'IFPP.



Dreux

# Accompagner l'apprenant au raisonnement clinique



## DURÉE

1 jour



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.  
Date limite  
04/05/20



## DATES

11/06/20

Session possible en « intra site » à la demande.



## COÛT

150€ par personne pour la journée.

## CONTENU

Clarification des concepts liés au raisonnement clinique ;  
Approfondissement des compétences infirmières 1 et 2 ;  
Mobilisation des étapes du raisonnement clinique ;  
Utilisation et exploitation des outils spécifiques à l'apprentissage du raisonnement clinique.

## OBJECTIFS

Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle concernant le raisonnement clinique ;  
Mobiliser les opérations mentales du raisonnement clinique ;  
Identifier le lien entre le raisonnement clinique et les compétences du référentiel infirmier ;  
Approfondir la démarche pédagogique pour l'apprentissage du raisonnement clinique auprès des stagiaires en formation.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 ;  
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier.

**Le raisonnement clinique est un processus de pensée, d'analyse et de prise de décision qui permet d'adapter et de personnaliser les soins. Il facilite l'évaluation d'une situation clinique et favorise la conduite du projet de soins infirmier. C'est une démarche incontournable à l'infirmier(ère) afin de réaliser des soins de qualité.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier diplômé d'état.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques ;  
Travaux de groupe ;  
Cas cliniques ;  
Multi média ;  
Partage d'expériences et analyse de pratique.



Dreux

# Optimiser les transmissions ciblées



## DURÉE

1 jour



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.  
Date limite  
20/12/19



## DATES

23/01/20

Session possible en « intra site » à la demande.



## COÛT

150€ par personne pour la journée.

## CONTENU

Mobilisation du raisonnement clinique et des transmissions ;  
Identification des caractéristiques d'une transmission ciblée ;  
Savoir choisir une cible ;  
Savoir inscrire une macro cible ;  
Rédaction des transmissions ciblées (Données Actions Résultats) ;  
Compréhension des conséquences relatives d'une mauvaise transmission.

## OBJECTIFS

Comprendre les enjeux des transmissions écrites ;  
Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle concernant les transmissions écrites ;  
Discerner les informations à transmettre ;  
Mobiliser la méthodologie du raisonnement clinique et des transmissions ciblées.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code de la santé publique du 29 juillet 2004 ;  
Code de déontologie du 25 novembre 2016 ;  
Loi 04 mars 2002 relative aux droits du patient et à la qualité du système de santé ;  
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état d'infirmier ;  
Arrêté du 22 octobre 2005, relatif au diplôme d'état aide-soignant.

**Les transmissions ciblées permettent la continuité des soins auprès de la personne soignée. Elles constituent un outil de traçabilité et de démarche qualité des soins pour l'ensemble des professionnels soignants. Les transmissions ciblées sont une obligation légale pour les soignants.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier diplômé d'état, aide-soignant, cadre de santé.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.  
Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Notions théoriques ;  
Travaux de groupe ;  
Exploitation de dossiers de soins (exercices pratiques) ;  
Utilisation d'outils numériques ;  
Partage d'expériences et analyse de pratique.



Dreux

# Améliorer les techniques et méthodes de manutention à l'attention des professionnels de santé



## DURÉE

2 jours  
en continu.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord  
de l'employeur.  
Date limite  
27/03/20



## DATES

29/04/20  
30/04/20

Session possible en « intra  
site » à la demande.



## COÛT

300€ par personne  
pour les 2 jours.

## CONTENU

Appropriation des éléments anatomiques et physiologiques élémentaires ;  
Principes de base d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations et déplacements ;  
Identification des mécanismes responsables des troubles musculo-squelettiques ;  
Utilisation du matériel d'aide à la manutention ;  
Apprentissage et mise en œuvre des techniques de manutention.

## OBJECTIFS

Mobiliser les connaissances de manutention pour améliorer sa pratique professionnelle ;  
Travailler en sécurité, en confort, en efficacité gestuelle pour le professionnel ;  
Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques ;  
Améliorer les conditions de travail ;  
Maîtriser les points clefs en matière d'ergonomie, de gestes et de bonne posture ;  
Connaître les aides techniques existantes ;  
Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour la mobilisation des personnes.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du travail 2018, 4ème partie : santé et sécurité au travail.

De par leur profession, les soignants et les aides à domicile interviennent auprès de personnes dépendantes, leurs apportant une aide dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Les activités liées à l'ergonomie et à la manutention représentent une partie significative de leur quotidien.

La qualité des techniques de manutention lors de la mobilisation des personnes a un impact sur la sécurité des soins.

## PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : Aide-soignant, infirmier, auxiliaire de vie sociale, aide à domicile, aide médico psychologique, ambulancier, brancardier.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux, formés à la manutention.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Apports pratiques : apprentissages gestuels ;  
Travaux de groupe ;  
Partage d'expériences ;  
Vidéo ;  
Mises en situation.

Les mises en situation se déroulent à SantéSim28 (centre de simulation au CH de Dreux) constitué de différents espaces : domicile, chambre médicalisée...



Hors  
CHVJ



Dreux

# S'initier aux techniques et méthodes de manutention à l'attention des aidants



## DURÉE

2 jours  
en continu.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP.  
Date limite  
07/05/20



## DATES

08/06/20  
09/06/20



## COÛT

200€ par personne  
pour les 2 jours.

## CONTENU

Appropriation des éléments anatomiques et physiologiques élémentaires ;  
Principes de base d'ergonomie et de manutention lors des mobilisations et déplacements ;  
Identification des mécanismes responsables des troubles musculo-squelettiques ;  
Utilisation du matériel d'aide à la manutention ;  
Apprentissage et mise en œuvre des techniques de manutention.

## OBJECTIFS

Aider à la mobilisation avec sécurité, confort et efficacité gestuelle ;  
Prévenir les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques ;  
Découvrir et utiliser les aides techniques de manutention existantes ;  
Améliorer les conditions de vie au quotidien pour l'aidant et l'aidé.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

**Les aidants accompagnent au domicile des personnes dépendantes, leurs apportant une aide dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Les activités liées à l'ergonomie et à la manutention représentent une partie significative de leur quotidien.**

**La qualité des techniques de manutention a un impact sur la sécurité et le confort pour l'aidant et l'aidé.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Aidant familial.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux, formés à la manutention.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 8 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 4 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Apports pratiques : apprentissages gestuels ;  
Travaux de groupe ;  
Partage d'expériences ;  
Vidéo ;  
Mises en situation.

Les mises en situation se déroulent à SantéSim28 (centre de simulation au CH de Dreux) constitué de différents espaces : domicile, chambre médicalisée...



Dreux

# Évaluer la douleur : pour une prise en soins personnalisée



## DURÉE

2 jours  
en discontinu  
1 mois intervalle.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP  
après accord de l'employeur.  
Date limite  
07/02/20



## DATES

10/03/20  
07/04/20



## COÛT

300€ par personne  
pour les 2 jours.

## CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur, l'évaluation et les thérapeutiques et les actions soignantes à disposition ;  
Développer l'observation clinique en situation simulée ;  
Favoriser le travail pluri professionnel ;  
Analyser sa pratique sur les différentes approches relationnelles.

## OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de la prise en soins de la douleur ;  
Savoir reconnaître les différentes douleurs du patient afin d'adapter les thérapeutiques ;  
Évaluer la douleur du patient en développant l'observation clinique ;  
Optimiser l'utilisation des outils d'évaluation de la douleur ;  
Mettre en œuvre des actions soignantes adaptées à l'égard du patient douloureux ;  
Améliorer l'évaluation de la douleur dans le cadre de la pluri professionnalité ;  
Développer l'approche relationnelle lors de la prise en soins d'un patient douloureux.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L.1110-5 du Code de la Santé Publique : Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux Droits des malades et à la qualité du système de santé ;

Article L1112-4 du Code de la Santé Publique (CSP - Partie législative – Protection générale de la santé - Livre 1, Titre 1, Chapitre 2 – Art. 1) (Modifié par Ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010) ;

Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers : Prise en charge de la douleur Art. R. 4312-19 ;

Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. - Dernière modification 29 avril 2017.

Pour développer la qualité de la prise en soins, il est essentiel que la douleur chez les patients soit prise en compte afin d'adapter de manière optimale les thérapeutiques mises en œuvre. Cette formation permet de renforcer les compétences des professionnels par l'observation clinique et l'adaptation des outils utilisés.

## PUBLIC CONCERNÉ

Hors Centre Hospitalier Victor Jousselin Dreux : Aide-soignant, infirmier, ambulancier, aide médico-psychologique.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 à 12 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Analyse de pratique ;  
Situation simulée ;  
Partage d'expériences.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Accompagner la personne en soins palliatifs



## DURÉE

2 jours  
en discontinu  
1 mois intervalle.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP  
après accord de l'employeur.  
Date limite  
10/04/20



## DATES

12/05/20  
09/06/20



## COÛT

300€ par personne  
pour les 2 jours.

## CONTENU

Actualiser ses connaissances sur la douleur et son évaluation ;  
Actualiser ses connaissances sur les autres symptômes d'inconfort ;  
Actualiser ses connaissances sur la loi Claeys-Léonetti ;  
Favoriser le travail pluri professionnel ;  
Avoir une approche relationnelle du patient en fin de vie et en soins palliatifs ;  
Avoir une approche relationnelle vis-à-vis de l'aidant lors de maladie grave et/ou lors de fin de vie ;  
Partager son expérience d'accompagnement et de situation palliative.

## OBJECTIFS

Faire évoluer sa pratique professionnelle dans le cadre de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves et/ou en fin de vie ;  
Connaitre les fondamentaux des soins palliatifs et la notion de fin de vie ;  
Reconnaitre la douleur et les autres symptômes d'inconfort du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie ;  
Identifier les mécanismes de défense de la personne soignée ;  
Savoir accompagner l'aidant dans le contexte de prise en soin palliative et de fin de vie.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

LOI n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;  
Article L.1110-5 du code de la santé publique : Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;  
Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers ;  
Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant. - Dernière modification 29 avril 2017.

**Pour développer la qualité de prise en soins et la qualité de vie à domicile, il est essentiel de prendre en compte la douleur et l'aspect psychologique du patient atteint de maladie grave et/ou en fin de vie afin d'adapter de manière optimale l'accompagnement dispensé. Cette formation permet de renforcer les capacités d'écoute, d'observation et d'accompagnement auprès de la personne soignée et de ses proches.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Hors CH Victor Jousselin : aide-soignant, infirmier, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie à domicile.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.  
Pour un nombre inférieur à 5 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Travaux de groupe ;  
Partage d'expériences ;  
Jeux de rôle.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Développer des séquences pédagogiques à distance dans un dispositif de formation



## DURÉE

2 jours  
en discontinu  
en présentiel



## INSCRIPTION

Après de l'IFPP après accord  
de l'employeur.  
Date limite  
21/02/20



## DATES

**À l'IFPP de Dreux**  
19/03/20  
02/04/20  
**Sur site**  
Session possible en « intra  
site » à la demande.



## COÛT

Sur l'IFPP : 300€ par per-  
sonne pour les 2 jours.  
Sur site : 300€ par personne  
pour les 2 jours.

## CONTENU

### 1re journée

**Ingénierie pédagogique** : Intégration des TICE dans la formation paramédicale, Dispositif de formation, Ingénierie pédagogique multimédia, Étapes de la conception d'un dispositif.

**Retour d'expérience de l'IFPP Dreux** : Démarche ingénierie ; Présentation de la plateforme pédagogique utilisée (Moodle).

**Mise en place d'un dispositif de formation hybride** : (en groupe 2 à 4) Conception du dispositif en ligne.

- Suivi pédaگو-technique en ligne en intersession. -

### 2e journée

#### Suivi des travaux initiés en Jour 1

Ajustements du scénario de formation hybride.

#### Création d'activités pédagogiques

Activités d'autoévaluation (QCM, ...) ; Activités collaboratives (forum, wiki...).

#### Partage des travaux

Présentation des projets ; Retour réflexif ; Conseils méthodologiques et techniques.

## OBJECTIFS

Appréhender la transférabilité des dispositifs existants vers l'hybridation ;

Acquérir les connaissances nécessaires en ingénierie pédagogique multimédia : dispositifs de formation, étapes de la démarche ;

Diversifier les modalités de formation afin de mieux répondre aux besoins des apprenants et optimiser leurs apprentissages ;

Développer une culture TICE dans une dynamique interdisciplinaire.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Pour appréhender pleinement les évolutions pédagogiques dans le domaine de la formation paramédicale, l'IFPP de Dreux propose une formule alliant découverte des outils et scénarisation pédagogique. Par un suivi individualisé (en présentiel et en ligne), chaque participant est accompagné dans la mise en place d'un dispositif hybride de formation, alternant présentiel et distanciel. L'IFPP de Dreux partage ainsi plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'hybridation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout formateur souhaitant : S'engager dans une démarche d'ingénierie pédagogique pour intégrer efficacement les TICE dans la formation professionnelle, Être accompagné dans la construction d'un dispositif hybride.

## PRÉREQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et avoir une connaissance de la navigation sur internet.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en science de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.  
Ingénieur pédagogique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

À l'IFPP, 6 à 12 personnes.

Sur site, de 8 à 12 personnes (conditionné par le nombre d'ordinateurs disponibles et la puissance de la connexion internet locale).

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;

Retour d'expérience ;

Usage de la plateforme pédagogique ;

Travaux de groupes ;

Présentation et analyse des travaux.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Concevoir et réaliser une activité pédagogique avec le tableau blanc interactif (TBI)



## DURÉE

**Parcours 1**  
1 jour en présentiel (J1)  
**Parcours 2**  
2 jours en présentiel  
(J1+J2)  
**Parcours 3**  
1 jour en présentiel (J2)



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord  
de l'employeur.  
Dates limites  
**Parcours 1** : 25/10/19  
**Parcours 2** : 25/10/19  
**Parcours 3** : 08/11/19



## DATES

**Parcours 1** : 21/11/19  
**Parcours 2** : 21/11/19 et  
05/12/19  
**Parcours 3** : 05/12/19  
**Sur site**  
Session possible en «intra site»  
à la demande.



## COÛT

**Parcours 1**  
150€ par personne  
**Parcours 2**  
300€ par personne  
**Parcours 3**  
150€ par personne

## CONTENU

### Parcours 1

Jour 1 : Alternance de phases de travail en groupe complet, en groupes restreints et en autonomie.  
Fonctionnalités du TBI ;  
TBI et pratiques pédagogiques ;  
TBI et animation de cours ;  
TBI et activités en formation paramédicale ;  
Production de supports TBI ;  
Présentation / test des supports créés.

### Parcours 2

Jour 1 : v. Parcours 1  
Jour 2 : Accompagnement du projet : comment pérenniser l'utilisation du TBI dans l'établissement ?

### Parcours 3

Jour 2 : Accompagnement du projet : comment pérenniser l'utilisation du TBI dans l'établissement ?

## OBJECTIFS

Utiliser et créer des ressources spécifiques ;  
Découvrir la plus-value pédagogique du TBI ;  
Développer une culture TICE ;  
Lever les appréhensions.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## PRÉREQUIS

Savoir utiliser un ordinateur et avoir une connaissance de la navigation sur internet ;  
Avoir déjà été amené à utiliser des environnements numériques en ligne et des logiciels de présentation, de préférence dans le cadre de la formation.

Bien plus qu'un tableau blanc, le tableau blanc interactif (TBI) constitue une technologie de l'information et de la communication applicable à l'enseignement. L'objectif principal de cette formation est de présenter les différentes pistes d'exploitation pédagogiques d'un tel outil.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout formateur souhaitant :  
- s'engager dans une démarche d'ingénierie pédagogique pour intégrer efficacement les TICE dans la formation professionnelle ;  
- être accompagné dans la construction d'un cours présentiel.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en science de l'éducation

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Ingénieur pédagogique

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

À l'IFPP : 6 à 12 personnes.  
Sur site : 8 à 12 personnes.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Partage d'expérience ;  
Usage de Learning Apps (site de création d'activités interactives) ;  
Travaux de groupes ;  
Présentation et analyse des travaux ;  
Manipuler le matériel ;  
Utiliser le TBI avec son logiciel.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Utiliser la vidéo au service de la formation paramédicale



## DURÉE

2 jours  
en continu



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord  
de l'employeur.  
Date limite  
28/02/20



## DATES

**À l'IFPP de Dreux**  
25/03/20  
26/03/20  
**Sur site**  
Session possible en  
« intra site » à la  
demande.



## COÛT

Sur l'IFPP : 300€ par  
personne pour les 2  
jours.  
Sur site : 300€ par  
personne pour les 2  
jours.

## CONTENU

Présentation d'exemples des différents types de vidéos pédagogiques ;  
Création d'un cours sonorisé ;  
Réalisation d'une situation clinique filmée (scénarisation, tournage, montage) ;  
Mise en ligne de la vidéo réalisée (plateforme Vimeo, YouTube, etc.) ;  
Intégration de la vidéo sur une plateforme pédagogique si besoin.

## OBJECTIFS

Distinguer les différents types de vidéo pédagogiques ;  
Recenser les contenus pédagogiques transférables en vidéo en fonction de sa valeur ajoutée pédagogique ;  
Maîtriser les différentes étapes de production d'une vidéo pédagogique (scénario, tournage, montage, mise en ligne) ;  
Intégrer le format vidéo à ses contenus pédagogiques (diaporama, plateforme d'enseignement à distance).

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de suivi de formation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## PRÉREQUIS TECHNIQUES POUR LA FORMATION SUR SITE

Cette formation nécessite une logistique adaptée. Afin d'être opérationnels dès le premier jour, un entretien sur les moyens disponibles (postes informatiques, installation de logiciels, etc...) sera effectué en amont.

## PRÉREQUIS EN TERMES DE COMPÉTENCES

Savoir utiliser un ordinateur ;  
Savoir, à minima, prendre une photo avec un smartphone.

L'usage de la vidéo se développe dans les formations paramédicales. Pour être attractif auprès des apprenants et dynamiser vos cours en ligne et en présentiel, formez-vous à l'utilisation de la vidéo pédagogique.

Interrogez vos pratiques et développez vos compétences en ingénierie pédagogique. L'approche pragmatique de la formation permet à des novices de filmer des situations cliniques, des cours, puis d'en réaliser le montage et la diffusion avec des outils simples et accessibles.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout formateur souhaitant :  
- S'engager dans une démarche d'ingénierie pédagogique pour intégrer efficacement les TICE dans la formation pro-fessionnelle ;  
- Être accompagné dans la conception, le tournage et le montage d'une vidéo pédagogique.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en science de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Ingénieur pédagogique multimédia

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

À l'IFPP, 6 à 12 personnes.  
Sur site, de 8 à 12 personnes (conditionné par le nombre d'ordinateurs disponibles).

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques ;  
Apports pratiques : scénarisation, tournage, montage, mise en ligne ;  
Partage d'expériences.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Clarifier son projet de reconversion professionnelle : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)



**DURÉE**  
2 x 2h00



**INSCRIPTION**  
Après de l'IFPP.



**DATES**  
Au sein de l'IFPP, en partenariat  
avec les organismes de formation.  
  
Sur site, à la demande.



**COÛT**  
Individuel  
120€  
  
Organismes de  
formation : sur  
convention.

## CONTENU

Analyse du parcours professionnel, des compétences acquises ;  
Explicitation du projet professionnel et des motivations ;  
Présentation des professions aides-soignantes et infirmières, des modes de sélection et des formations ;  
Recensement des compétences requises.

## OBJECTIFS

Analyser son parcours professionnel, forces et limites ;  
Identifier ses motivations et argumenter son projet professionnel ;  
Discerner les aptitudes nécessaires à la professionnalisation ;  
Clarifier ses représentations des professions paramédicales aides-soignantes et infirmières ;  
Repérer les connaissances et les exigences nécessaires préparant aux épreuves de sélection d'entrée en formation aide-soignante et en soins infirmiers.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

---

L'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en projet de reconversion professionnelle, issues des domaines sanitaires et sociaux ou autres.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Brainstorming ;  
Entretien individuel ;  
Apports théoriques ;  
1 journée de stage possible.



Hors  
CHVJ



Dreux

# Élaboration du projet conduisant à l'entrée en formation en soins infirmiers



## DURÉE

5 jours  
9h00 à 17h00



## INSCRIPTION

Après de l'IFSI-IFAS de Chartres.  
Toute formation peut faire l'objet  
d'une demande de formation en  
intra.



## DATES

17 au 21 février 2020



## COÛT

480 € / personne  
pour 5 jours.

## CONTENU

### Accueil et présentation de la formation en soins infirmiers :

Une formation en alternance,  
Une approche par compétences.

### Bases en arithmétique :

Une mobilisation des règles de calculs simples,  
Une mobilisation des règles arithmétiques : règle de trois,  
règle de dilution/concentration et règle de conversion.

### Connaissances dans le domaine sanitaire, médico- social et social :

Un approfondissement des thématiques citées,  
Un développement des capacités rédactionnelles,  
Un travail en groupe, pour développer la capacité à échanger  
et à collaborer.

### Connaissances en Anatomie/Physiologie/Biologie

### Observation du métier en milieu professionnel

### Approche du métier d'infirmier(e)

### Formalisation du projet individuel

## OBJECTIFS

Découvrir le métier d'infirmier et son environnement d'exercice professionnel,  
Sensibiliser aux connaissances et compétences attendues  
pour préciser et consolider son projet et ses aptitudes.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne se projetant dans le métier d'infirmier(e).

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 10 personnes, l'IFSI se réserve le droit d'annuler la session. Places limitées à 20 personnes.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe ;  
Travaux et recherches personnels ;  
Lecture d'ouvrages et d'articles d'actualité dans le domaine de la culture soignante ;  
Préparation à distance via une plateforme numérique ;  
Stage d'observation organisé par l'IFPP ;  
Accompagnement : Evaluation individuelle continue, Réalisation de travaux individuels inter session.



Chartres

# Préparation au concours d'aide-soignant(e)



## DURÉE

5 jours  
9h00 à 17h00



## INSCRIPTION

Après de l'IFSI-IFAS de Chartres. Du 24 au 28 février 2020



## DATES



## COÛT

416 € (écrit et oral – 5 jours)  
295 € (oral – 3 jours)  
95 € (Dossier ASSP et SAPAT)

## PRÉREQUIS

Maîtrise des bases de calcul et de rédaction  
Connaissances en culture générale

## CONTENU

Un travail avant, pendant et après la session, avec l'envoi d'un livret-guide.

### OPTION 1 : préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité et épreuve orale d'admission

Public concerné : Personnes n'ayant pas de diplôme ou diplôme de niveau V.

Durée : 5 jours

Dates : Du 24 au 28 février 2020

Coût : 416 €

### OPTION 2 : préparation à l'épreuve orale d'admission

Public concerné : Personnes titulaires de diplômes de niveau IV ou plus, et Personnes titulaires de diplôme de niveau V du secteur sanitaire et social.

Durée : 3 jours

Dates : 26-27 et 28 février 2020

Coût : 285 €

### OPTION 3 : Préparation à la sélection sur dossier et à l'entretien de motivation :

Public concerné : Personnes titulaires du Baccalauréat ou élève en Terminale SAPAT et ASSP souhaitant bénéficier des dispenses de la formation.

Durée : 2 demi-journées

Dates : 29/01/2020 et 04/02/2020

Coût : 95 €

Toute personne inscrite à cette Option 3 est invitée à déposer son dossier d'inscription au Concours Aide-soignant entre le : 31/01/19 et le 13/02/2019 au plus tard.

## OBJECTIFS

Soutenir la mobilisation des savoirs théoriques,  
Acquérir des méthodes de travail et de recherche d'informations dans le domaine sanitaire et social,  
Savoir présenter son projet professionnel,  
Accompagner à la préparation d'entretien en vue de l'épreuve d'admission.

## PUBLIC CONCERNÉ

Voir options.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Catherine CHUFFART, Cadre supérieur de santé, titulaire d'un master de Sciences cliniques en soins infirmiers.

## INTERVENANTS

Formateurs de l'IFSI.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Option 1 et 2 : 15 places maximum (session annulée si nombre inférieur à 7)

Option 3 : 8 places maximum

(session annulée si nombre inférieur à 4)

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe ;

Travaux et recherches personnels;

Lecture d'ouvrages et d'articles d'actualité dans le domaine de la culture soignante ;

Préparation à distance via une plateforme numérique ;

Stage d'observation organisé par l'IFPP ;

Accompagnement : Evaluation individuelle continue, Réalisation de travaux individuels inter session.



Chartres

# Entrer en formation infirmière : préparer son évolution professionnelle



## DURÉE

**Théorie :**  
16 jours + suivi pédagogique.  
**Stage d'observation :**  
5 jours en service de soins.



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP.  
Date limite  
11/10/19



## DATES

Théorie :  
Du 18 au 22/11/19  
Du 06 au 10/01/20  
Du 03 au 07/02/20  
Stage d'observation : 5 jours entre le  
25/11/19 au 20/12/19  
Entraînement à l'oral : 1 jour le  
09/03/20



## COÛT

800€ par personne.

## CONTENU

Représentations de la profession infirmière et de ses champs d'interventions ;  
Découverte du référentiel d'activités et de compétences de la profession infirmière ;  
Présentation du référentiel de formation infirmière ;  
Etude de différents thèmes de santé publique ;  
Renforcement des prérequis : anatomie-physiologie, français, mathématiques, législation, méthode de travail... ;  
Initiation à la culture soignante ;  
Découverte du milieu professionnel infirmier ;  
Préciser ses motivations et son projet professionnel.

## OBJECTIFS

Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel ;  
Identifier les aptitudes nécessaires à la profession et prendre conscience de son potentiel ;  
Acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires préparant aux épreuves de sélection (épreuve écrite dans le domaine sanitaire/social et épreuve écrite de calculs mathématiques) ;  
Mobiliser les acquis indispensables pour suivre la formation : santé publique, anatomie physiologie, législation, compétences linguistiques et numériques... ;  
Développer les compétences nécessaires au suivi de la formation en soins infirmiers ;  
Développer son argumentation en vue de l'épreuve orale.

## VALORISATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

---

Pour appréhender la profession infirmière, l'IFPP propose aux personnes souhaitant entrer en formation préparant au diplôme d'Etat infirmier, un cycle préparatoire.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Candidat relevant de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale (bacheliers ou non bacheliers) à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Professionnels de santé du Centre Hospitalier de Dreux  
Etudiants en soins infirmiers  
Professeur de français  
Professeur de mathématiques

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour un nombre inférieur à 7 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe ;  
Travaux et recherches personnels ;  
Lecture d'ouvrages et d'articles d'actualité dans le domaine de la culture soignante ;  
Préparation à distance via une plateforme numérique ;  
Stage d'observation organisé par l'IFPP ;  
Accompagnement : Evaluation individuelle continue, Réalisation de travaux individuels inter session.



Dreux

# Entrer en formation aide-soignante : 70h pour actualiser ses connaissances



## DURÉE

10 jours



## INSCRIPTION

Après de l'IFPP après accord de l'employeur.  
Date limite  
22/05/20



## DATES

22/06/20 au 26/06/20  
29/06/20 au 03/07/20



## COÛT

700€ par personne.  
(financement gratuit pour les personnes titulaires d'un TPAVF inscrites au Pôle Emploi).

## CONTENU

**1ère partie** : santé publique (définitions, politique de santé publique et programme d'actions prioritaires, organisation du système de santé, généralités sur la protection sociale).

**2ème partie** (en lien avec l'organisation de travail) : l'aide-soignant dans le système de santé, mode de fonctionnement des établissements de santé, rôle et mission de l'aide-soignant, champ de responsabilité professionnelle de l'aide-soignant.

**3ème partie** (le patient au centre des préoccupations de l'équipe soignante) : autonomie et dépendance, raisonnement clinique, communication avec le patient, situation de maltraitance et bientraitance.

**4ème partie** (en lien avec l'état clinique d'une personne et la qualité des soins) : rappel des différents paramètres vitaux et surveillance, notions d'anatomie et de physiologie, rôle de l'aide-soignant dans le dépistage des signes d'alerte.

**5ème partie** (en lien avec l'hygiène des locaux) : hygiène et qualité des soins, mesures d'hygiène, lavage des mains, infections nosocomiales, hygiène environnementale dans une structure d'hospitalisation, protection du personnel.

**6ème partie** (en lien avec la transmission des informations et l'organisation du travail) : analyse de pratique professionnelle, compétence en français, consignes de présentation d'un écrit, transmissions de l'information.

## OBJECTIFS

Bénéficier de données actualisées relatives à la fonction d'aide-soignante ;

Mobiliser les acquis indispensables à la pratique professionnelle ;

Mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'aide-soignant et l'évolution de son environnement ;

Mobiliser les compétences de lecture et d'écriture ;

Se questionner sur sa pratique ;

Développer ses capacités d'écoute et de communication.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Toute personne souhaitant entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience ou un cursus partiel de formation en vue de l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant peut suivre ce module de formation facultatif d'une durée de 70 heures

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel inscrit dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et ayant obtenu un accord de recevabilité de son dossier ;

Tout professionnel titulaire d'un TPAVF ou DEA ou MCAD ou DEAP ou DEAES (ancien DEAMP ou DEAVS) ou d'une décision partielle de VAE, souhaitant enrichir ses connaissances de base.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

Infirmières et cadres des différentes structures de santé

Autres professionnels compétents dans le domaine traité

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes par session.

Pour un nombre inférieur à 6 personnes, l'IFPP se réserve le droit d'annuler la session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques à partir de fiches synthétiques ;

Analyse de pratiques à partir de situations professionnelles vécues ;

Exploitation de cas clinique ;

Travaux de groupe ;

Travaux personnels autour de la lecture et de l'écriture.



Dreux

# Conforter ses compétences professionnelles : Profession aide-soignant(e) ou infirmier(e)



## DURÉE

Suivis individuels  
Formation clinique



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP



## DATES

À la demande.



## COÛT

150€

## CONTENU

Recensement des compétences requises techniques et théoriques ;  
Connaissance de la législation (code de santé publique et code de déontologie infirmier) ;  
Connaissance du référentiel infirmier 2009 ou du référentiel aide-soignant 2005 ;  
Remise à niveau de la pratique clinique ;  
Savoir répondre aux situations professionnelles en termes de sécurité, de qualité, d'organisation et d'humanité ;  
Interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

## OBJECTIFS

Se remettre à niveau et s'adapter à l'emploi ;  
Analyser son parcours professionnel, forces et limites ;  
Actualiser les acquis théorique et clinique ;  
Reprendre confiance en soi.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fréquentation effective.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

---

L'IFPP propose un accompagnement afin de conforter ses compétences professionnelles infirmières.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier (ière) diplômé(e) d'Etat avec une interruption de carrière.  
Aide-soignant(e) diplômé(e) d'Etat avec une interruption de carrière.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Cadre de santé : maître de stage

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

À la demande.

## INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Accompagner à l'analyse du parcours professionnel et clarifier les besoins en termes de compétence.  
Mobiliser l'ensemble des 10 compétences infirmières.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Suivis individuels (guidance et accompagnement) : 7h00 ;  
Formation clinique en fonction des besoins.



Dreux

# Préparer la validation des acquis de l'expérience aide-soignant



## DURÉE

**Préparation de l'écrit**  
6 temps de 3 heures  
chacun

**Préparation orale**  
1 temps de 3 heures

**Post entretien**  
1 temps de 3 heures



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP après accord de l'employeur. Pour les agents du C.H. de Dreux : IFPP via le bureau de la formation continue.  
Date limite  
06/12/19



## DATES

14/01/20 (m)	26/05/20 (m)
14/02/20 (m)	15/06/20 (am)
17/03/20 (m)	15/09/20 (m)
27/04/20 (am)	19/11/20 (m)

(m) : matin  
(am) : après-midi



## COÛT

Employeur  
600€

Individuel  
350€

## CONTENU

Apports législatifs ;  
Analyse du métier aide-soignant ;  
Description des activités inhérentes à la fonction aide-soignante ;  
Définition du concept de compétence ;  
Repérage de l'ensemble des compétences de chaque candidat ;  
Réappropriation de la construction d'un texte en français ;  
Accompagnement à la rédaction de son dossier ;  
Entraînement à l'oral.

## OBJECTIFS

Organiser les modalités de validation des acquis de l'expérience pour le diplôme d'état aide-soignant.

### 1. L'accompagnement / la recevabilité

Faciliter la constitution du livret 2 ;  
Décrire les motivations à s'engager dans cette démarche de VAE ;  
Analyser ses activités relatives à la fonction d'aide-soignant en lien avec les huit compétences.

### 2. L'accompagnement de l'entretien avec le jury

Argumenter oralement son projet professionnel.

### 3. L'accompagnement à l'issue de la décision du jury

En cas d'ajournement : Analyse des prestations écrites et orales du candidat.

En cas de validation partielle : Concevoir un parcours complémentaire pour l'obtention des unités manquantes.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fréquentation effective. Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25/01/2005 modifié, relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant ;  
Décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique ;  
Arrêté du 20 décembre 2017.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

Quand la demande de VAE est engagée ou déclarée recevable, un accompagnement méthodologique (facultatif, d'une durée ne pouvant excéder 24 heures consécutives ou non) est possible pour le candidat afin de renseigner le dossier.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant :

- S'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience pour obtenir le diplôme d'état d'aide soignant ;
  - Être accompagnée pour la rédaction du livret de présentation des acquis de l'expérience et la préparation de l'entretien avec le jury.
- Arrêté du 20 décembre 2017 : le candidat doit avoir exercé les activités pendant au moins un an, soit 1607 heures, en équivalent temps plein de façon consécutive ou non (réalisation des soins d'hygiène et de confort auprès des personnes (toilette, habillage, élimination, prise des repas, déplacement...)).

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels ;  
Recherche documentaire ;  
Analyse de pratique à partir de situations relatives ;  
Partage d'expériences ;  
Jeux de rôles ;  
Vidéo et autoprojection.



Dreux

# Préparer le diplôme d'État infirmier - Personnes titulaires d'un doctorat en médecine à l'étranger



## DURÉE

**Théorie**  
12 jours  
**Stage**  
15 semaines



## INSCRIPTION

Auprès de l'IFPP.  
Date limite  
20/09/19



## DATES

**Théorie**  
2 jours : 07/11/19 et 08/11/19  
5 jours : 02/12/19 au 06/12/19  
5 jours : 02/03/20 au 06/03/20  
**Stage**  
5 semaines : 06/01/20 au 07/02/20  
10 semaines : 06/04/20 au 12/06/20



## COÛT

2700€ par personne.

## CONTENU

La réglementation de la profession infirmière, Le référentiel infirmier 2009, Les concepts de la démarche soignante, L'histoire et l'anthropologie des pratiques soignantes, Les modèles cliniques et le raisonnement clinique, L'analyse de pratique professionnelle, Les acteurs de santé et l'interprofessionnalité, Les outils de coopération et collaboration entre partenaires de santé, Les pratiques de soins et l'application de prescriptions médicales, La méthodologie du travail d'intérêt professionnel...

## OBJECTIFS

Acquérir :  
Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;  
Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier ;  
Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;  
Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes.

Comprendre le rôle de l'infirmier dans ses différentes dimensions ;  
Acquérir une posture réflexive ;  
Appliquer les règles de bonne pratique infirmière ;  
Adopter une posture professionnelle infirmière.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette formation permet d'être présenté au diplôme d'État infirmier.  
Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

## RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

L'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier :

« Les personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin en France ou à l'étranger [...] sont autorisées à se présenter directement au jury du diplôme d'État d'infirmier défini à l'article 35, les lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir validé les unités d'enseignement UE 3.1. S1 et UE 3.1. S2 « Raisonnement et démarche clinique infirmière » [...] ;
- Avoir réalisé deux stages à temps complet de soins infirmiers d'une durée totale de 15 semaines permettant la validation de l'acquisition des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II [...] ;
- Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50 000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.»

Les critères retenus pour l'admission des candidats sont les suivants :

- **Ordre d'arrivée du dossier complété.**
- **Justificatif d'une résidence dans le département d'Eure et Loir, ou en Région Centre – Val de Loire.**
- **Niveau de langue française suffisant au regard des prises en soin dans les établissements de santé.**

Le candidat est soumis à un entretien portant sur l'aptitude à suivre la formation, les motivations et le projet professionnel.

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnes titulaires d'un doctorat en médecine à l'étranger.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Ingénieur pédagogique multimédia  
Professionnels de santé du centre hospitalier de Dreux  
Autres professionnels compétents dans le domaine traité

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 5 personnes par session.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe, partage d'expériences ;  
Recherches personnelles ;  
Simulation en salle de pratique ;  
Cours magistraux ;  
Plateforme numérique ;  
Accompagnement à l'utilisation de la langue française ;  
Analyse de pratiques à partir de situations de soins... ;  
Stage.



Formation  
diplômante



Dreux

# Devenir aide-soignant(e) ? Devenir infirmier(e) ? Orientation post-BAC



## DURÉE

En fonction des établissements



## INSCRIPTION

Formation sur site



## DATES

Dates à déterminer avec les responsables de l'encadrement des élèves.



## COÛT

Dans le cadre d'une convention inter-établissements.

## CONTENU

Représentations des professions aide-soignante et/ou infirmière ;  
Législation des professions ;  
Connaissance des professions aide-soignante et/ou infirmière ;  
Connaissance des formations aide-soignante et/ou infirmière et des modalités d'accès ;  
Présentation des compétences requises ;  
Concept de motivations et projet professionnel.

## OBJECTIFS

Initier une réflexion sur l'orientation de son projet professionnel ;  
Clarifier ses motivations et argumenter son projet professionnel ;  
Identifier les aptitudes nécessaires à la professionnalisation ;  
Repérer les connaissances nécessaires permettant l'accès à la formation aide-soignant et/ou infirmier.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une évaluation de fin de formation permet de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

---

Pour appréhender pleinement les professions infirmière et aide-soignante, l'IFPP propose un accompagnement à la clarification du projet professionnel.

---

## PUBLIC CONCERNÉ

Lycéens en première et terminale (lycées d'enseignements généraux, technologiques et professionnels) avec un projet professionnel infirmier et/ou aide-soignant.

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Rachel LE PAPE, Formatrice des professionnels de santé, titulaire d'un master en sciences de l'éducation.

## INTERVENANTS

Formateur des professionnels de santé de l'IFPP de Dreux  
Professionnels de terrain  
Étudiants en soins infirmiers

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

En fonction des effectifs de classe.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Brainstorming ;  
Travaux de groupe ;  
Travaux personnels de recherche ;  
Témoignages de professionnels et d'étudiants en soins infirmiers ;  
Exploitation de stage ;  
Partage d'expérience ;  
Apports théoriques ;  
Vidéo.

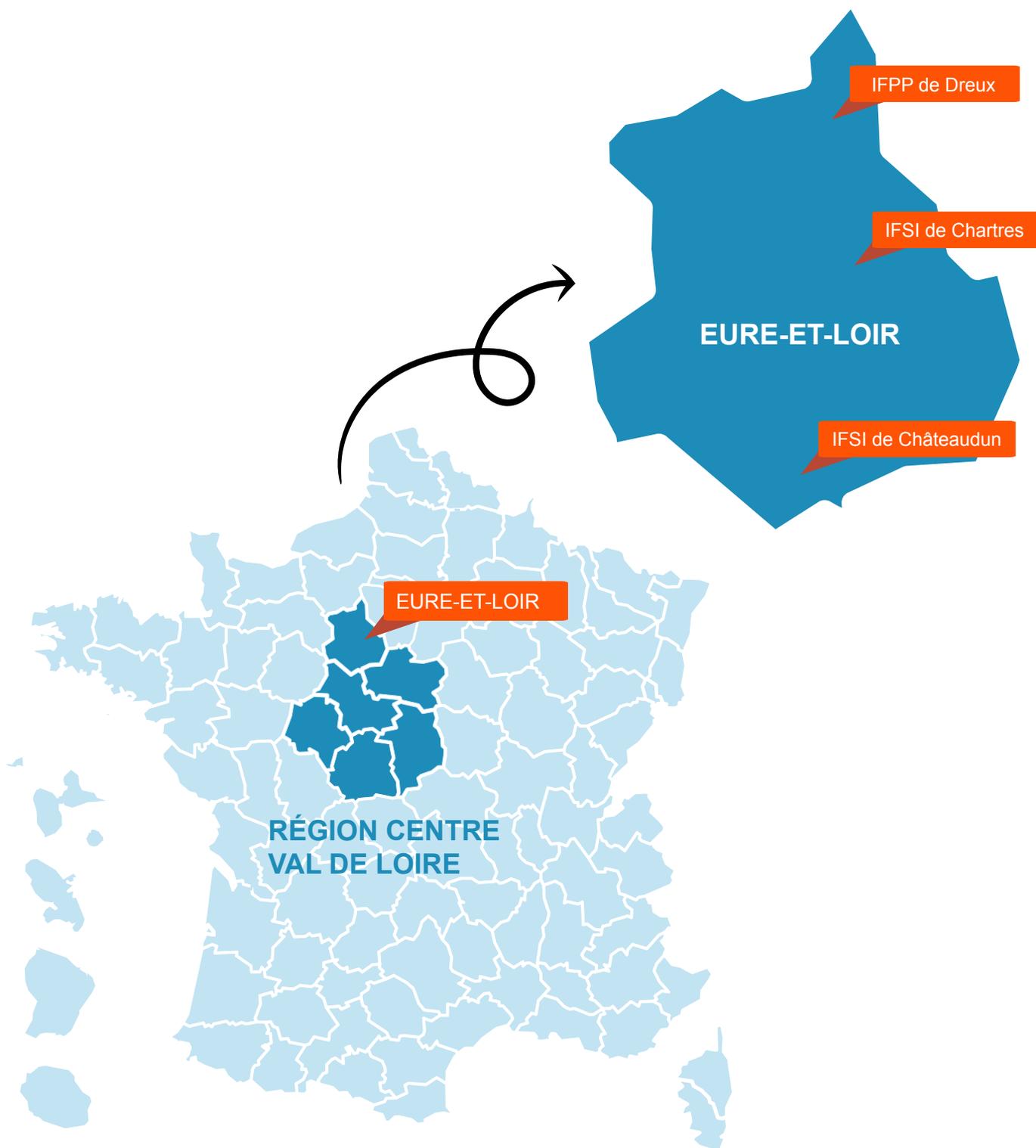


Dreux

# Où sommes-nous ?



La Région Centre Val de Loire compte 13 IFSI-IFAS, dont 3 instituts dans le département d'Eure-et-Loir : L'IFSI-IFAS de Chartres, l'IFSI-IFAS de Châteaudun et l'IFPP de Dreux. Voici une carte permettant de situer la Région, le département et les IFSI-IFAS d'Eure-et-Loir.



# Contactez-nous



## ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Centre Hospitalier de Châteaudun

## ÉTABLISSEMENT SUPPORT



Les Hôpitaux de Chartres

## ÉTABLISSEMENT SUPPORT



**RESPONSABLE FORMATION CONTINUE**  
Gilles PÉGON

**RESPONSABLE FORMATION CONTINUE**  
Catherine CHUFFART

**RESPONSABLE FORMATION CONTINUE**  
Rachel LEPAPE

**COORDONNÉES**  
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS  
30 Rue de la Madeleine  
28200 CHÂTEAUDUN  
Tel : 02 37 44 63 93

**COORDONNÉES**  
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS  
7 rue Philippe DESPORTES  
28000 CHARTRES  
Tel : 02 37 30 30 86  
Fax : 02 37 30 32 49  
Mail : secifsi@ch-chartres.fr

**COORDONNÉES**  
INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES RENÉ TOSTIVINT  
Institut de Formation en Soins Infirmiers & Institut de Formation d'Aides-Soignants  
69, rue de Rieuville – B.P. 69  
28102 DREUX Cedex  
Tel : 02-37-46-82-43  
Fax : 02-37-46-88-87  
Mail : ifsi@ch-dreux.fr

## SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



[www.ifsii-ifas-chateaudun.fr](http://www.ifsii-ifas-chateaudun.fr)



[www.sites.google.com/view/ifsii-faschartres](http://www.sites.google.com/view/ifsii-faschartres)



IFSII IFAS Chartres



[www.ifsii-dreux.fr](http://www.ifsii-dreux.fr)



@ifppdreux



**IFSI IFAS CHÂTEAUDUN**

30 Rue de la Madeleine  
28200 CHÂTEAUDUN  
Tel : 02 37 44 63 93



**IFSI IFAS CHARTRES**

7 rue Philippe DESPORTES  
28000 CHARTRES  
Tel : 02 37 30 30 86  
Fax : 02 37 30 32 49  
Mail : secifsi@ch-chartres.fr



**IFPP DREUX**

69, rue de Rieuville – B.P. 69  
28102 DREUX Cedex  
Tel : 02-37-46-82-43  
Fax : 02-37-46-88-87  
Mail : ifsi@ch-dreux.fr

Instituts de formation référencés

